INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a créé la présente brochure pour vous aider à protéger votre santé lorsque vous voyagez ou vivez à l'étranger. Elle comprend de l'information essentielle sur les risques pour la santé des voyageurs, sur les mesures préventives à prendre avant, pendant et après votre voyage, sur la façon de gérer une urgence de santé à l'étranger et sur l'accès aux services consulaires en cas d'urgence médicale.

Vous partez à l'étranger?

Soyez prêt. Prévoyez même les imprévus!

Branchez-vous sur le monde et obtenez des renseignements sur plus de 200 destinations voyage. Où que vous alliez, où que vous soyez, consultez le site : www.voyage.gc.ca.

Ou consultez-nous par téléphone (1-800-267-6788 ou 613-944-6788), ATS (1-800-394-3472) ou par courriel (voyage@international.gc.ca).

Nous vous encourageons à prendre des mesures pour réduire les risques de maladie et d'accident pendant votre séjour à l'étranger. Grâce à un minimum de connaissances et de préparation, vous pouvez vous protéger contre de nombreuses causes communes et évitables de maladies des voyageurs.

Renseignez-vous avant de partir!

Il se peut que les normes de sécurité, d'hygiène et de soins médicaux dans les pays étrangers ne soient pas les mêmes qu'au Canada. Ces différences pourraient avoir de graves conséquences pour votre santé et compliquer votre accès à des soins médicaux à l'étranger.

